

ENQUÊTE Réduire les freins aux exportations

Dans le cadre de la mondialisation, les barrières tarifaires freinant le commerce entre les pays ont très fortement diminué. En revanche, le Centre du commerce international (ITC), une agence

des Nations-Unies basée à Genève, a remarqué l'augmentation parallèle de barrières non tarifaires. Ces barrières peuvent être liées à la lourdeur des formalités douanières et administratives à

l'entrée du pays, à des mesures sanitaires et phytosanitaires, à des réglementations et normes techniques (par exemple d'emballage, d'étiquetage ou de marquage), ou encore à des pratiques d'un Etat qui subventionne les exportations ou donne la préférence aux fournisseurs nationaux.

Afin de favoriser les exportations malgaches, le ministère du commerce et l'ITC se sont fixé pour objectif de mieux connaître ces barrières qui entravent l'activité des opérateurs nationaux. Une enquête a donc été lancée hier à l'hôtel Colbert auprès des représentants des différents secteurs d'exportation de marchandises. Les minerais, les armes et munitions et les services sont par contre exclus de ce processus.

Jusqu'en juillet prochain, c'est-à-dire pendant quatre mois, les enquêteurs sonderont 90% des opérateurs exportateurs et importateurs du pays sur leurs difficultés, de quelque ordre qu'elles

soient.

L'ITC sera ensuite en mesure de dresser une typologie des mesures non tarifaires les plus exigeantes en fonction des secteurs, de la taille des entreprises, et des pays partenaires. Le centre du commerce international pourra également identifier les incompréhensions liées au manque d'accès à des informations pertinentes sur les mesures concernant certains pays ou certains produits.

Enfin, l'enquête permettra de souligner les procédures et installations nationales qui méritent d'être renforcées pour mieux soutenir le secteur commercial malgache.

Madagascar fait partie des 30 pays bénéficiaires d'une enquête de ce type via l'ITC depuis les trois dernières années. Pour sa réalisation, l'enquête, élaborée grâce à un financement britannique, a été confiée à l'agence de consultation Hermès, dont les membres ont reçu une formation dispensée par l'ITC.

Lisann



La ministre du commerce Eva Razafimandimby en compagnie de l'experte ITC.